

Avant de rencontrer la direction du SQ le 30 août prochain, pour une RIE exceptionnelle sur le sujet de la nouvelle grille du métier QPR, nous avons souhaité consulter les personnels afin de recueillir des avis au plus près du terrain.

Un changement avec une communication médiocre qui ne serait pas à la hauteur des attentes des personnels

Sur les 416 personnes consultées, nous avons reçu à ce jour 60 réponses (14% de taux de retour). La répartition des réponses à la question suivante est sans appel :

Considérez-vous que vos activités d'AQF actuelles et à venir vous donneront la possibilité de postuler sur ces nouvelles fonctions et d'envisager des perspectives de carrière convenables ?

- **70 % « Non »**
- **12% « Oui »**
- **18 % « Peut-être »**

Tout d'abord nous tenons à vivement remercier celles et ceux qui ont participé à cette consultation, avec pour certain.e.s des commentaires et remarques que nous avons appréciés et sans lesquels nous n'aurions pas cerné tous les aspects et les impacts potentiels liés à ce projet. La consultation reste ouverte jusqu'au 29 août pour laisser possibles toutes les expressions pendant cette période de congés.

La réflexion sur la grille métier QPR est partie de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie (CCNM) qui doit entrer en vigueur en janvier 2024.

Ce projet qui ne devait concerner que les personnels contractuels ICT et TCT a été mis à profit par la direction pour mettre à plat la grille des métiers SQ qui avait été décidée en 2017.

Extrait de la RIE des 18 et 19 janvier 2017

libellé ETD	Libellé ETR	Principaux postes SQ rattachés
ADMINISTRATEUR D'ACTIVITES D'AQF-3	ADMINISTRATEUR D'ACTIVITÉS D'AQF 4./12	Postes C2A
COORDONNATEUR D'AQF-3	GEST. DE PROD - DEVIS TECHNIQUES 4./12	ERP
RESPONSABLE DE PRODUCTION D'AQF-4	MANAGEUR DE CENTRE DE PROD D'AQF 5C/15	SDPR, PR/AD, CCP, AP
EXPERT HN EN AQF-4	EXPERT DE HAUT NIVEAU EN AQF 5C/15	Expert bureau QPR
INGENIEUR EN AQF-3	INGÉNIEUR D'AQF 4./12	EAQ niv 1
TECHNICIEN D'AQF-2	TECHNICIEN D'AQF 23	EAQ niv 2
RESPONSABLE DE CLIENTELE D'AQF-3	MANAGEUR D'AFFAIRES D'AQF 4./12	RAQ
RESPONSABLE DE PRODUCTION D'AQF-3	MANAGEUR D'UNITÉ DE PROD D'AQF 4./12	RUP
RESPONSABLE SECTORIEL D'ACTIVITES AQF-4	MANAGEUR DE SECTEUR D'AFFAIRES AQF 5C/15	RSA, SDAF, AF/AD

Les nouvelles fonctions ne sont pas clairement définies et le projet présenté le 24 mai en RIE évolue actuellement en arrière-plan.

L'absence de fiche de poste-type, pour les coordinateurs ou les coordinateurs de filière, empêche de s'en faire une idée précise et de se projeter dans les futurs postes. L'absence de critères de sélection définis et connus de tous nous fait craindre une gestion au doigt mouillé, voire à la tête du client. Tout ceci limite les débats sur ce projet.

Si la direction assure que tous les EAQ sont potentiellement concernés pour occuper des fonctions de coordinateur, et que ces fonctions ne seront pas « territorialisées », on peut légitimement en douter.

Le métier d'Expert d'Assurance Qualité reste le même, quel que soit :

- l'importance du programme,
- le rang de l'industriel,
- le stade de l'opération
- le niveau d'intervention du SQ dans l'arborescence de la fourniture.

Parce qu'ils sont suivis de très près par le cabinet du Ministre, la direction du SQ semble mettre tous ses jetons sur les EAQ mandatés sur un des programmes majeurs. Les autres EAQ devraient-ils regarder le train passer sans bouger ? Comment ne pas se sentir discriminé quand on intervient chez plusieurs industriels, avec plusieurs mandats, mais sur aucun programme majeur et jamais pour libérer un bateau, un avion, un sous-marin, un véhicule terrestre, ... Forcément, ces EAQ sont tentés de regarder la porte de sortie. Et nous les comprenons.

Enfin, dans un service où le renfort export a permis d'embaucher massivement des ICT/TCT, alors qu'ailleurs dans le ministère il était difficile de recruter, la CGT avait obtenu de la DGA un changement de dénomination des Chargés d'Assurance Qualité, devenus en 2017 des Experts d'Assurance Qualité. Le but était de coller à la réalité pour enfin tirer vers le haut toutes celles et tous ceux prêts à accéder au groupe ou au corps supérieur. Cela a permis des passages de TSEF vers ICD, ou de ICD vers ICDD. Même si nous attendions plus d'avancements, il y a eu un impact significatif.

Aujourd'hui le projet présenté, risque au contraire de tout figer et l'annonce inopinée par la direction du SQ, d'un « volume de renouvellement des EAQ de l'ordre de 10 à 15 % par an », n'apporte aucune garantie d'amélioration sur les perspectives d'avancement des personnels.

Conclusion : Le périmètre du projet de nouvelle grille métier QPR a été étendu à tous les personnels au lieu de se focaliser sur les personnels contractuels, toutes les données n'ont pas été communiquées pour approcher sereinement tous les contours du projet, et une baisse du niveau de responsabilité des experts (notamment la fonction Chef de Projet / EAQ) est redoutée par beaucoup même si le niveau de cotation du poste est maintenu.

Dans ces conditions, à ce stade, la CGT portera la voix des personnels consultés en s'opposant au projet tel qu'il est présenté aujourd'hui.

Prochains RDV : Fin de la consultation le 29/08/2023 à 17H. RIE exceptionnelle le 30 août 2023 avec vos représentants Guillaume Mora (Lorient) et Jean-Pierre Christoni (Dijon). Webinaire le 01/09/2023.



**Seul, face aux employeurs, le salarié ne compte plus !
Ensemble, nous aurons plus de force pour être entendus !**

Bulletin d'adhésion

NOM :Prénom :

Adresse :

CP :Ville :Tél :

Antenne SQ ou S2NA :Mail :

A renvoyer au syndicat à l'adresse suivante : dga-smq-cgt.delegue-syndical.fct@intradef.gouv.fr

Syndicat CGT du SMQ

Antenne DGA Service de la qualité
2 Rue Louis Drulion 19000 Tulle